

Un budget « instable » complique le tax shift

Chaotique ! L'annonce d'un trou inattendu dans le budget 2015 a quelque peu plombé les discussions entre partenaires de la majorité sur le tax shift. Si le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), a minimisé l'ampleur du déficit supplémentaire - « *les 882 millions d'euros sont exagérés* », a-t-il dit -, ces fluctuations importantes dans le budget en quelques semaines interpellent.

Soit. Les chiffres définitifs sont arrivés trop tard jeudi soir pour convoquer un... troisième kern sur la journée, mais les travaux reprendront ce vendredi. En ligne de mire des partenaires de la majorité : les 100 euros net par mois et la création d'emplois via quelques mesures incitatives pour les PME et la baisse des charges patronales. ■

Le fédéral peine à conclure le tax shift

FINANCES Un budget plus étriqué complique les négociations

► Le trou dans le budget a corsé les discussions sur le tax shift.

► « Mais les ambitions restent les mêmes », clamaient ce jeudi soir les partis de la majorité.

L'équation s'est compliquée, certes, mais les objectifs restent les mêmes. » C'est en substance le message que l'on distillait après les deux premiers comités ministériels restreints de ce jeudi. L'un à 10 h, auquel le ministre des Finances Johan Van Overtveldt n'a pas participé, et l'autre à 15 h. Si le ministre des Finances n'était pas présent au premier kern, ce n'est pas par hasard. Le matin même, nos confrères du *Tijds* annonçaient un trou dans le budget 2015 de 1 milliard d'euros, compte tenu d'une baisse inattendue des paiements anticipés et de recettes TVA plus faibles qu'attendu. C'est peu dire que le CD&V, qui joue « l'opposition » dans la formation gouvernementale, a peu apprécié « *cette erreur d'évaluation, qui tombe beaucoup trop tard vu l'état d'avancement des discussions* ».

Le kern de 15 h a donc surtout permis à Johan Van Overtveldt de présenter de nouveaux chiffres budgétaires... A bonne source, on nous confirmait un trou dans les recettes de 800 millions par rapport aux

chiffres du comité de monitoring de juin. La TVA, très volatile ces derniers mois, serait très difficile à prévoir pour la fin de l'année. Malgré cette mauvaise nouvelle, les dernières heures de la journée de ce jeudi ont donc surtout servi à déterminer ce qui était structurel et ce qui ne l'était pas dans la nouvelle épure budgétaire du ministre des Finances. Ce dernier, en soirée, laissait entendre que les

882 millions d'euros annoncés par *De Tijd* étaient « *largement* » exagérés. Si ces estimations « fluctuantes » peuvent interpellier, il ne s'agissait plus de tergiverser, d'autant que la feuille de route budgétaire doit être envoyée la semaine pro-

chaine à la Commission européenne. De nouveaux chiffres ont été apportés aux négociateurs de la coalition mais trop tard en soirée pour permettre la convocation d'un kern à 21 h comme cela était initialement prévu. Ce vendredi, on bouclera donc les discussions budgétaires, avant de finaliser le tax shift.

Le tax shift, venons-y. Si, selon la formule consacrée, tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a d'accord sur rien, il semble qu'un consensus a pu se dessiner sur certains points du « tax shift II » (le « I » date de la fin 2014), malgré ces revirements budgétaires. Le consensus porte notamment sur la baisse des cotisations patronales de 33 à 25 %,

comme attendu, à la nuance près que certains secteurs à bas salaires, qui, de facto, affichent des taux d'ores et déjà inférieurs à 25 % en raison d'aides publiques, seraient davantage sponsorisés. On pense naturellement à des secteurs comme celui de la grande distribution ou de l'horeca.

Autre mesure sur laquelle un consensus s'est semble-t-il dégagé : l'exemption de cotisations sociales pour le contrat « 1^{er} employé », histoire d'aider les indé-

pendants à développer leur activité et à créer de l'emploi. Cela étant, la priorité absolue reste le pouvoir d'achat des ménages, spécialement ceux dont les revenus sont modestes. Les 100 euros nets par mois promis par l'exécutif Michel à la fin juillet ont une valeur symbolique tellement forte qu'il n'est pas question de revoir les ambitions à la baisse sur cette mesure. Mais entre la suppression de la tranche d'impôt de 30 %, le bonus à l'emploi et le relèvement de la quotité d'impôt exonérée, les arbitrages dépendront aussi (et surtout) des nouveaux chiffres du budget à combler...

Dernier point important à retenir de cette journée de négociations « au finish » : la volonté de ne pas mettre de nouvelles mesures de taxation sur la table. Le gouvernement envisageait de fonctionner via l'étalement des mesures dans le temps pour rentrer dans les clous budgétaires, voire de continuer à réduire ici et là les dépenses publiques. ■

F.M.